



Laon, le 23 janvier 2020

Assises territoriales de la sécurité intérieure

Jeudi 23 janvier 2020 – Préfecture de Laon

Le Premier Ministre a annoncé dans son discours de politique générale le 12 juin 2019 la rédaction d'un livre blanc afin de traduire les orientations de sécurité intérieure pour les années à venir. Face aux profondes mutations de la société française et aux nouveaux enjeux de sécurité, le Ministre de l'Intérieur a souhaité associer dès sa conception la population, les élus, la police nationale, la gendarmerie nationale, les sapeurs-pompiers et tous les acteurs socio-économiques.

L'élaboration de ce livre blanc comprend trois phases : l'établissement d'un état des lieux par des groupes de travail nationaux, une concertation large organisée dans chaque département et la rédaction du livre blanc. C'est dans ce contexte que des assises territoriales de la sécurité intérieure ont été lancées dans tous les départements. Elles doivent permettre d'identifier les besoins spécifiques de chaque territoire en matière de sécurité et de prendre en compte les attentes de la population.

Ce jeudi 23 janvier 2020, Ziad Khoury, préfet de l'Aisne, a réuni à la préfecture les services de l'État (préfecture, forces de sécurité, représentants du monde judiciaire) ainsi que les acteurs locaux en matière de prévention de la délinquance, dont les principales collectivités territoriales. L'objectif de cette réunion était de faire une synthèse des travaux de concertation ayant eu lieu depuis le début d'année, afin de faire émerger une contribution pour la rédaction du livre blanc au niveau national :

- réunions dans chaque arrondissement, avec les élus, les associations, les conseils citoyens ;
- échanges autour des attentes et des pistes d'amélioration, organisés par la police et la gendarmerie avec des panels de population (habitants-relais, commerçants, entrepreneurs) ;
- enquêtes de proximité réalisés par les forces de l'ordre, comme à Soissons.

Par ailleurs, au niveau départemental, une consultation en ligne a eu lieu du 8 au 19 janvier 2020, à laquelle 161 personnes ont participé. 98 % d'entre elles se sentent concernés par les questions de sécurité qui restent donc une préoccupation majeure de nos concitoyens.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : pôle départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 - 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83 - pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02 – Instagram : @prefet02